

## COMMENT ACCÉDER À NOS LOCAUX ?

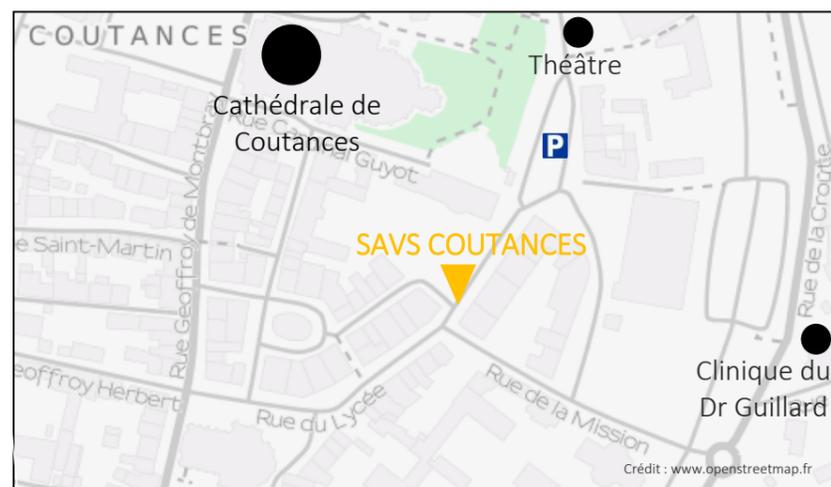
**SAINT-LO** 40 rue de la Poterne – 50000 SAINT-LÔ



**Accès à la gare SNCF**  
5 min à pied

**Accès en bus**  
Lignes TUSA 1 – 2 – 3 – N et S4  
- arrêt Hôtel de Ville (10 min à pied)  
- arrêt Gare SNCF  
Lignes MANEO L1 – L2 – L3  
- arrêt Gare SNCF

**COUTANCES** 17 rue Maréchal Foch – 50200 COUTANCES



**Accès à la gare SNCF**  
15 min à pied

**Accès en bus**  
COSIBUS  
- arrêt Place Général De Gaulle  
Lignes MANEO L2 et L9  
- arrêt Place Wood (10 min à pied)  
- arrêt Gare SNCF

## NOS HORAIRES

Le standard téléphonique et l'accueil (Antenne de Saint-Lô) sont ouverts du :

**Lundi au Vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h30**

Document réalisé et édité par APEI Centre-Manche – SAVS API / Mise à jour septembre 2018  
SIRET 775 611 056 00299 – APE 8899B / FINISS 50 002 229 8

IPNS – Ne pas jeter sur la voie publique

S  
A  
V  
S

A  
C  
T  
I  
O  
N  
S

P  
O  
U  
R

L'  
I  
N  
C  
L  
U  
S  
I  
O  
N



**Service d'Accompagnement à la Vie Sociale**

**ANTENNE DE SAINT-LÔ**

40, rue de la Poterne  
50 000 SAINT-LÔ

**ANTENNE DE COUTANCES**

17, rue Maréchal Foch  
50 200 COUTANCES

savsapi@apeicm50.org

☎ 02 33 77 02 67 (Standard)

skype SAVS API

APEI Centre-Manche : Association parentale militante gestionnaire d'établissements pour personnes en situation de handicap

Siège administratif : 10, rue de la Cavée BP 68 – 50180 AGNEAUX

Tél : 02 33 77 36 00 – Fax : 02 33 57 11 48

[www.apeicentremanche.com](http://www.apeicentremanche.com)



Unapei

Association à but non lucratif (loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901) affiliée à l'UNAPEI  
(reconnue d'utilité publique décret du 30 août 1963) – N° SIREN 775 611 056 – APE 741 J

## LES OBJECTIFS DU SERVICE

- Proposer un accompagnement aux personnes qui ont besoin et souhaitent acquérir plus d'autonomie dans leur vie quotidienne, en les aidant à mieux appréhender les changements et nouveautés ;
- Favoriser l'inclusion dans le tissu ordinaire de la vie sociale ;
- Proposer à chaque personne un suivi socio-éducatif personnalisé afin de répondre au mieux à ses besoins et à son projet de vie ;



- L'accompagnement individuel est la clé de notre travail. Le projet est établi conjointement par la personne et un travailleur social référent sous la responsabilité du chef Service.

## LES CONDITIONS D'ADMISSION ET DE SUIVI

Le service accueille des hommes et des femmes :

- Agés d'au moins 20 ans (à l'admission)
- En situation de déficience intellectuelle, sensorielle ou de handicap psychique
- Présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80 %, ou entre 50 et 79 % avec RSDAE (Restriction Substantielle Durable d'Accès à l'Emploi)
- Orientés par la CDAPH
- Résidant dans la Manche

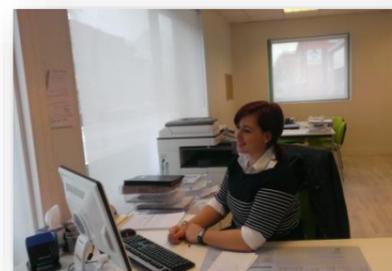
L'admission suppose une motivation et un engagement de la personne pour mener à bien son projet de vie.

Chaque personne est accompagnée par un travailleur social référent et s'engage à se rendre au service et à s'impliquer dans la réalisation de son projet.

## L'ÉQUIPE DU SERVICE

Elle est composée d'un responsable, d'une secrétaire assistante médico-sociale, d'une assistante administrative et de 5 travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés, assistantes sociales) répartis sur 2 antennes (Saint-Lô et Coutances).

La pluridisciplinarité de notre équipe est une source de richesse dans la réflexion et l'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé.



Chaque travailleur social référent a pour mission d'accompagner les personnes vers une plus grande autonomie dans les différents domaines de leur vie et dans le respect du Projet d'Accompagnement Personnalisé.

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Les objectifs sont formalisés par un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). Celui-ci s'articule autour de 5 grands axes.

### ADMINISTRATIF & BUDGÉTAIRE

- Soutien et accompagnement vers l'autonomie dans la gestion des documents administratifs (CAF, dossier Pôle Emploi, arrêt maladie...)

- Aide à la gestion des ressources, élaboration d'un budget, recherches d'aides financières

### LOGEMENT & HÉBERGEMENT

- Accompagnement à la recherche d'un logement, accès et maintien en milieu ordinaire, déménagement...

- Organisation de la vie domestique (hygiène, repas, ...)

### SANTÉ

- Aide à la prise de conscience des besoins liés à la santé (prévention et conseils)

- Soutien au suivi médical, orientation vers une prise en charge adaptée ...

### VIE SOCIALE & FAMILIALE

- Développement et maintien des liens sociaux et familiaux, ouverture à la vie socio-culturelle et aide à l'autonomie (transports ...)

- Aide à l'organisation du temps libre, loisirs, vacances

### PROFESSIONNEL

- Définition et construction d'un projet professionnel ou de formation ...

- Accompagnement à l'insertion et au maintien dans l'emploi ...